

Réalisations et perspectives après six mois d'activité

de janvier à l'été 2021

Cela fait maintenant plus de six mois que nous avons été élus à la tête de l'université de Tours. Lors des débats pré-électorales, nous avons souhaité renouveler le fonctionnement de l'université, dans un souci de transparence et de pluralisme afin de permettre à toutes celles et à tous ceux qui veulent s'investir d'être associés aux projets que nous portons.

La confiance que vous nous avez accordée nous oblige notamment à rendre des comptes sur notre politique et les actions que nous portons. C'est l'objet de ce bilan à six mois, qui vise à porter à votre connaissance nos principales actions. Certaines s'inscrivent dans la continuité de l'équipe précédente, mais, dans la grande majorité, ce sont des actions nouvelles, issues de notre programme électoral. Ce document n'est pas un rapport d'activité. Vous ne retrouverez donc pas toutes les actions que nous avons conduites. Nous n'avons volontairement retenu que les plus emblématiques qui concernent toute la communauté universitaire.

Ces six premiers mois ont été pour chacune et chacun d'entre nous réellement enthousiasmants. À travers ce document, nous voulons mieux faire connaître nos actions et nos projets et nous restons, plus que jamais, à votre écoute, pour vous accompagner dans la réalisation des vôtres.

L'équipe présidentielle

- 1 – Une nouvelle collégialité universitaire, transparente et participative
- 2 – Des partenariats nouveaux et renforcés pour construire des projets ambitieux
- 3 – Un accompagnement pédagogique renforcé pour une meilleure réussite
- 4 – Une recherche ouverte, critique et plurielle
- 5 – Une vie universitaire solidaire et dynamique
- 6 – Des moyens au service de nos missions de service public
- 7 – Une université actrice de la transition écologique
- 8 – Une université ouverte à l'international

L'équipe présidentielle reste mobilisée pour avancer avec vous. N'hésitez pas à la contacter pour construire ensemble l'université de demain. L'équipe est présentée sur le site <https://www.univ-tours.fr/l-universite/notre-fonctionnement/presidence>.

1 – Une nouvelle collégialité universitaire, transparente et participative

Pendant la campagne électorale, nous nous étions engagés à construire ensemble une démocratie de confiance et d'appropriation, afin que toutes celles et ceux qui travaillent à l'université (personnels et étudiant.es) soient informé.es des enjeux universitaires et puissent peser sur les décisions qu'il revient finalement aux conseils centraux d'adopter et à l'exécutif universitaire de mettre en œuvre. Ce nouveau fonctionnement, nous l'avons souhaité transparent et participatif et nous avons adopté, dès notre arrivée, une série de mesures qui illustre le projet pour lequel nous avons été élus :

- L'exigence de transparence est une absolue nécessité dans nos organisations. C'est la raison pour laquelle nous rédigeons désormais **des comptes-rendus détaillés des conseils d'administration**. Nous avons également simplifié l'accès aux comptes-rendus des différents conseils centraux de l'université (voir <https://www.univ-tours.fr/l-universite/recueil-des-actes/comptes-rendus>). Ainsi, tout le monde peut désormais avoir accès à l'information rapidement et connaître la teneur des débats et les sujets abordés dans nos différentes instances.
- Toujours dans un souci de transparence, notre intranet sera bientôt refondu, pour une meilleure lisibilité, mais aussi, pour en faire **un site d'information en continu sur la vie de notre établissement**, en particulier sur les grands projets en construction. Dans cette optique, deux groupes de travail viennent d'être constitués : l'un sur les questions de hiérarchisation de l'information, l'autre sur l'ergonomie.
- Pour revitaliser notre démocratie universitaire, nous nous étions engagés à **revoir en profondeur les statuts de notre université**. Un groupe de travail réunissant des représentants du conseil d'administration (CA) et du conseil académique (CAC) a ainsi été constitué. Il a pour mission d'élaborer des propositions qui doivent redéfinir les règles entourant le fonctionnement de nos instances universitaires (commission des moyens, conseil des directeurs de composantes, comité numérique etc.).
- Pour redonner tout son rôle au CAC en tant qu'instance de proposition, et conformément là encore à nos engagements, il a été décidé, lors du CA du 7 juin, et après un débat au sein du groupe de travail sur les statuts de l'université, que **la présidence de l'université sera dissociée de la présidence du CAC**. Un nouveau ou une nouvelle présidente du CAC sera donc élu.e à la rentrée par le CAC, sur proposition du président de l'Université.
- Deux vice-président.e.s sont étudiant.e.s et pleinement associé.e.s au travail de l'équipe présidentielle. Plus généralement, **pour associer les étudiant.e.s à la vie universitaire**, un temps de rencontre avec les élu.e.s étudiant.e.s, des conseils centraux comme des conseils de composantes, est mis en place depuis février 2021. Il

Réalisations et perspectives après six mois d'activité

de janvier à l'été 2021

est prévu tous les 15 jours, afin d'échanger sur l'ensemble des sujets qu'ils ou elles souhaitent aborder.

De nombreuses actions sont déjà mises en œuvre pour revitaliser notre démocratie universitaire. Nous continuerons à les développer pour que chacune et chacun, personnel comme étudiant.e, soit acteur de son cadre de travail et puisse disposer d'un espace d'expression au sein de l'université.

2 – Des partenariats nouveaux et renforcés pour construire des projets ambitieux

Redonner un nouveau souffle à notre université nécessite de renforcer nos liens avec l'environnement socio-économique et culturel, dans un dialogue ouvert avec les collectivités territoriales (Villes, Métropole, Départements et Région) et organismes de recherche partenaires (CEA, CHRU, CNRS, INRAe, INSERM...). Nous avons ainsi mis en place une organisation qui doit nous permettre de bâtir de nouveaux partenariats dans le but de construire des projets communs de recherche et d'innovation, à forte valeur ajoutée pour notre établissement.

Pour développer nos partenariats, nous avons d'abord créé une vice-présidence « partenariats avec la société civile et le monde économique ». À travers la création de cette mission, l'université de Tours entend affirmer son rôle sociétal notamment dans le paysage local, en renforçant les partenariats avec l'ensemble de la société civile (entreprises, associations, économie sociale et solidaire... Son inscription dans la cité, au sens politique du terme, en fait un carrefour des savoirs : l'université de Tours doit être identifiée comme un lieu ressource et une entité avec qui l'on peut tisser des liens.

Le président de l'université, les vice-présidentes recherche et partenariat participent systématiquement à la réunion mensuelle du COS ESRI, le Comité d'Orientation Stratégique régional dédié à l'Enseignement Supérieur, à la Recherche et à l'Innovation. L'université est également systématiquement présente au CRBSP, le Comité de la Recherche Biomédicale et en Santé Publique. De plus, des réunions mensuelles d'échanges et de travail ont été mises en place entre les équipes présidentielles des universités d'Orléans et de Tours. Notre participation active à ces différentes rencontres permet de **créer des synergies fortes avec nos partenaires** et de porter des projets communs au sein desquels l'université de Tours est reconnue comme un acteur majeur.

À notre arrivée, nous avons souhaité nous engager dans de nouveaux projets avec nos partenaires. C'est notamment le cas dans le domaine du numérique. Certains de ces projets avaient été lancés par la précédente équipe (c'est le cas du Datacentre) d'autres l'ont été à notre initiative :

- Conscients de leurs difficultés à soutenir seuls les défis de transformation numérique, le BRGM, l'université de Tours, l'université d'Orléans et l'INSA Centre-Val de Loire ont décidé de créer un **Datacentre régional Centre-Val de Loire**. Ce centre de données fait figure de pilote et se base sur des capacités déjà existantes, notamment de calcul. Depuis le début de l'année 2021, il héberge ainsi les moyens de calcul intensifs mutualisés de la fédération "Calcul Scientifique et Modélisation Orléans-Tours" (CaSciModOT). L'usage des services du Datacentre sera croissant, en fonction des besoins de montée en puissance des partenaires. Doté d'un budget de neuf millions d'euros pour la période 2021-2027, ce projet bénéficie du soutien financier des

partenaires fondateurs, mais aussi du Conseil Régional et de l'État via le Contrat de Plan État-Région (CPER) et le fond structurel européen FEDER. Preuve de la qualité du projet, le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) a procédé à la labellisation du Datacentre en décembre 2020.

- **Le Campus des Métiers et Qualifications TransNUM** (Transformation Numérique) est un projet porté conjointement par l'Académie d'Orléans-Tours et le Conseil Régional Centre-Val de Loire, en association avec les branches et organisations professionnelles, des entreprises, des établissements d'enseignement secondaires et supérieurs (université de Tours et d'Orléans, INSA Centre-Val de Loire, CNAM), de formation initiale et de formation continue. D'un point de vue général un CMQ (Campus des Métiers et Qualification) fédère les acteurs autour d'une problématique en créant une dynamique et en apportant de la cohérence à toutes les politiques existantes. Ce projet a été déposé fin juin 2021 et vise une labellisation « Excellence » de la part du MESRI, et ce pour une durée de cinq ans.
- Les universités de Tours et d'Orléans, l'INSA Centre-Val de Loire et le CNAM ont également répondu à un appel à manifestation d'intérêt (AMI), le DemoES (**Démonstrateur de l'Enseignement Supérieur**). Doté de dix millions d'euros sur trois ans, cet AMI a pour ambition de définir de bonnes pratiques numériques et de les essaimer au plus grand nombre. Le projet déposé avec nos partenaires porte notamment sur la virtualisation des salles de travaux pratiques permettant aux étudiant.e.s d'accéder à des ressources logicielles onéreuses à partir de leur propre matériel (y compris peu puissant) sur des plages horaires plus étendues. La réponse à cet AMI est attendue pour le début de l'année universitaire.

Avec l'ensemble de nos partenaires, d'autres projets ambitieux sont en cours de construction dans le domaine de la recherche, en particulier dans le cadre du PIA4.

3 – Un accompagnement pédagogique renforcé pour une meilleure réussite

La diversité de l'offre de formation de l'université de Tours en fait toute sa richesse. La prochaine campagne d'évaluation HCERES de notre établissement et de son offre de formation se déroulera pendant l'année universitaire 2022-2023, mais les travaux d'auto-évaluation débuteront dès l'année universitaire 2021-2022. Ce sera l'occasion de mener une réflexion collective sur notre offre de formation, en prenant en compte les attentes des étudiant.e.s, des personnels et de nos partenaires, tout en faisant jouer pleinement l'articulation entre recherche et formation.

En attendant, afin de **faciliter l'intégration et la réussite des nouveaux et nouvelles étudiant.e.s**, différents dispositifs ont été rapidement mis en place ou adaptés en prenant en compte la crise sanitaire :

- Depuis cet été, tous les étudiant.e.s s'inscrivent à l'université grâce à **une procédure d'inscription entièrement dématérialisée**. Une hotline centrale permet de désengorger les scolarités des composantes. Un accueil du public en présentiel est maintenu pour les cas spécifiques. Cette évolution, enclenchée lors de la précédente mandature, est complétée par un accueil sur site de tous les étudiant.e.s en septembre afin de les accompagner dans leurs démarches administratives et la découverte de l'université.
- À cause de la crise sanitaire et de l'enseignement en distanciel, nos étudiant.e.s méconnaissent davantage le fonctionnement de l'université. Ainsi, les néo-étudiant.e.s ont aujourd'hui particulièrement besoin d'être guidé.e.s pour appréhender la vie étudiante dans son ensemble. Le dispositif « **Les clés de la réussite** » propose des ateliers méthodologiques à destination des étudiant.e.s de tous niveaux (malgré un fléchage plus marqué vers les primo-arrivant.e.s) : prise de notes, présentation de l'enseignement supérieur, ... sont autant d'outils pour comprendre la méthodologie universitaire au sens large du terme. À partir de la dernière semaine d'août, des ateliers seront assurés à distance et en présentiel.
- Depuis mars 2020, les enseignements à l'université et dans les lycées ont été très perturbés. Afin d'atténuer les difficultés des étudiant.e.s, nous souhaitons les accompagner pédagogiquement et psychologiquement lors de cette nouvelle rentrée universitaire. Dans ce contexte, un **projet de remédiation** a été initié et proposé aux composantes, l'objectif étant de mettre en place un dispositif pédagogique permettant, après évaluation de l'étudiant.e, de l'aider à combler ses lacunes ou à corriger des apprentissages erronés, conséquences de mois d'enseignement à distance. Les composantes qui ont des licences générales pourront ainsi utiliser un volant d'heures complémentaires pour permettre aux étudiant.e.s de se remettre à

niveau et de reprendre confiance. Dans le cadre de la seconde phase du Dialogue Stratégique de Gestion avec le MESRI, une dotation supplémentaire de 100 000€ a été obtenue pour soutenir ce projet. Tout au long du premier semestre, des tuteurs et tutrices étudiant.e.s seront également présent.e.s pour guider les nouvelles et nouveaux étudiant.e.s dans leur intégration.

- En 2018, au travers du projet intitulé « Parcours de Réussite Modulaire » (PaRM), l'université de Tours a été retenue comme lauréate du PIA3 et dotée d'un budget de huit millions d'euros sur dix ans pour **améliorer la réussite des étudiant.e.s de licence générale**, avec une attention particulière portée aux publics spécifiques (Formation Continue, Régime Spécial d'Études, avec aménagement d'études en raison d'un handicap). Depuis six mois, plusieurs actions ont été entreprises pour mieux accompagner les enseignant.e.s dans l'usage des outils du numérique et permettre aux enseignant.e.s qui le souhaitent de s'emparer du projet PaRM. Citons notamment la construction de nouvelles formations demandées par les enseignant.e.s, l'élargissement des comités de pilotage du projet, des rencontres et échanges au sein des composantes pour entendre et mieux comprendre les besoins des enseignant.e.s, ou encore, l'assouplissement du cadre de la FOAD (FOrmation À Distance) permettant l'émergence de projets adaptés aux attentes des étudiant.e.s et enseignant.e.s.

Les étudiant.e.s se destinant aux études de santé (Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie, Kinésithérapie), s'inscrivent désormais en PASS (majeure santé, mineure disciplinaire parmi chimie, économie, mathématiques, psychologie, sciences de la vie, STAPS, droit) ou en LAS (majeure disciplinaire, mineure santé). Cette **réforme profonde des études de santé** a nécessité cette année une importante mobilisation de la part des enseignant.e.s et personnels des composantes et services centraux, ainsi qu'un travail en collaboration avec l'université d'Orléans. Un bilan est en cours de réalisation afin d'améliorer notre organisation en 2021-2022. Dans le domaine de la santé, l'université de Tours souhaite maintenant compléter son offre de formation avec **la création d'une faculté d'odontologie**. Ce projet, soumis au MESRI, pourrait être opérationnel dès la rentrée 2022. Il répond à une volonté forte de l'université, de la Région Centre-Val de Loire, du CHRU de Tours, et plus généralement de l'ensemble des Centres Hospitaliers de la région, pour lutter contre les déserts médicaux et le manque de chirurgiens-dentistes.

Soucieuse de reconnaître la diversité des profils et des parcours, l'université de Tours propose dorénavant un **statut d'étudiant.e-artiste** pour les étudiant.e.s qui souhaitent se professionnaliser dans des carrières artistiques, tout en assurant une validation de leurs diplômes universitaires. Deux fois par an, une commission étudiera les demandes pour les transmettre aux composantes, afin de juger des modalités d'aménagement des emplois du temps souhaitables pour l'étudiant.e. Le statut est renouvelable. (voir le site <https://www.univ-tours.fr/formations/statut-etudiant-e-artiste> pour plus d'informations).

Réalisations et perspectives après six mois d'activité

de janvier à l'été 2021

Enfin, nous devons adapter nos outils pour **faciliter le travail des équipes pédagogiques**. Depuis ce printemps 2021, l'application e.Candidat permet aux étudiant.e.s de créer et de renseigner eux-mêmes leur dossier, afin de candidater à une formation. Les informations consignées sont ensuite répertoriées et servent d'aide à la décision pour les commissions chargées d'examiner les candidatures. Une expérimentation pour les masters de droit a eu lieu cette année. Véritable progrès pour les secrétariats pédagogiques et les responsables de master, cette utilisation de l'application e.Candidat a été testée avec succès et sera généralisée à l'ensemble des formations sélectives (masters, licences professionnelles, etc.) qui le souhaitent.

L'ensemble de ces actions illustre notre volonté de placer l'étudiant.e au cœur de notre projet et de **respecter la pluralité des approches et parcours pédagogiques**.

4 – Une recherche ouverte, critique et plurielle

La recherche au sein de notre établissement est plurielle, tant par ses acteurs (personnels de laboratoire, techniciens et ingénieurs, doctorants et docteurs, enseignant.e.s-chercheur.e.s) que par la richesse des champs scientifiques et disciplinaires couverts. Comme nous nous y étions engagés, nous avons mis en place **un binôme « Santé, Sciences et Technologies » - « Sciences Humaines et Sociales » de vice-présidentes à la tête de la commission recherche**. Cette création vise à promouvoir l'ensemble des domaines de recherche, en prenant en compte leurs spécificités et temporalités. Elle permet également des formes de concertation entre toutes les disciplines, au service de la promotion de l'interdisciplinarité.

Dans ce nouveau cadre, les actions suivantes ont été engagées pour promouvoir l'interdisciplinarité, répondre aux besoins sociétaux et construire autour de nos forces et axes d'excellences un écosystème de recherche reconnu et performant :

- L'université de Tours souhaite **soutenir les recherches doctorales** qui relèvent de projets interdisciplinaires et/ou croisant l'art et la recherche et/ou relevant de thématiques jugées prioritaires (parmi lesquelles la transition socio-écologique, la lutte contre les inégalités et les discriminations, les sciences pour et dans la société, ...). Pour son lancement, un appel à projet a été diffusé auprès des HDR, directeurs ou directrices d'unités et d'écoles doctorales. Chaque année une à trois bourses seront attribuées, après avis d'une commission ad hoc.
- Un **pôle Sciences et Société** est en cours de constitution pour favoriser les missions de médiation et de diffusion des résultats de recherche de l'université. Il associera plusieurs services de l'université travaillant en interface sur ces questions (service communication, service culturel, service recherche et service valorisation). L'objectif de ce pôle sera de répondre aux besoins des enseignant.e.s-chercheur.se.s en termes de médiation scientifique : il proposera diverses modalités de transmission des résultats de recherche en fonction de publics variés. Il visera également à développer et valoriser différentes formes de recherches collaboratives avec les membres de la société civile. Le pôle sera construit avec les partenaires locaux et régionaux. Il prendra en partie appui sur la réponse de l'université au PIA4, répondant ainsi aux logiques défendues par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) et le MESRI. Mais surtout, il s'enracine dans les principes de recherche comme bien commun et de responsabilité sociale de l'université.
- L'université a répondu à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) " Nouvelles biothérapies et outils de production" afin de créer, au sein du bâtiment Bio3, **le Bio3 Intégrateur dédié au développement et à la bioproduction d'anticorps et protéines thérapeutiques**. Construit avec les collègues des facultés de Pharmacie et Médecine ainsi que les partenaires de l'écosystème local (l'IMT, l'association Mabdesign, l'agence Dev'up et plus récemment le Health Tech Station), ce projet répond aux différents enjeux de la filière. Il est en effet conçu pour être accessible aux chercheurs académiques, mais aussi aux entreprises, ayant pour objectif de tester, concevoir et développer des anticorps et protéines

thérapeutiques, de la phase expérimentale à la phase industrielle. Le Bio3 intégrateur a ainsi été pensé comme le maillon d'un continuum, allant des laboratoires de recherche à la plateforme de bioproduction BioS (située à Gidy, Loiret), en passant précisément par le Bio3. L'Institut Pasteur a décidé de rejoindre notre projet, ce qui permettra, en plus de renforcer sa visibilité et sa crédibilité, de favoriser des partenariats entre nos équipes de recherche respectives. Le financement du Bio3 Intégrateur a été réorienté vers de futurs appels à projet dédiés, qui devraient être rendus publics à l'automne. En attendant, l'université de Tours, l'Institut Pasteur et l'ensemble des partenaires travaillent à son perfectionnement.

- **L'Appel à Projets ExcellenceS** du PIA4 (Plan d'Investissement d'Avenir) vise à accompagner les établissements d'enseignement supérieur et de recherche porteurs d'un projet de transformation ambitieux à l'échelle de leur site. Un tel projet doit s'inscrire dans la mise en œuvre de leur stratégie propre et être élaboré à partir de leur dynamique territoriale et de leurs besoins spécifiques. L'université de Tours a choisi de développer un projet autour d'une approche intégrée et pluridisciplinaire des questions liées à la santé. Le titre provisoire en est « One health, one community ». Il s'agira d'aborder la santé dans toutes ses dimensions, en renforçant la recherche dans les thématiques d'excellence en santé propres à notre établissement (infectiologie, cancérologie, troubles mentaux notamment), mais aussi en soutenant des projets multidisciplinaires sur ces thématiques, en relation avec des équipes des sciences humaines et sociales, ainsi que d'informatique, d'écologie, de sciences des matériaux, etc. Le projet sera construit en collaboration avec l'université d'Orléans et l'INSA Centre-Val de Loire, en s'appuyant sur nos liens forts avec le CNRS, le CHRU de Tours, l'INRAe et l'INSERM. Les projets sélectionnés sont financés pour une durée comprise entre six et dix ans. Le dépôt est prévu pour février 2022.

5 - Une vie universitaire solidaire et dynamique

Agir pour des conditions de vie et d'études satisfaisantes pour tou.te.s les étudiant.e.s, en s'appuyant notamment sur la CVEC (Contribution de Vie Etudiante et de Campus), est une absolue priorité. Comme nous nous étions engagés à le faire, pour porter cette action, nous avons créé une vice-présidence en charge de la santé et des handicaps, des solidarités et de l'accompagnement social des étudiant.e.s, mais également une deuxième vice-présidence étudiante, en charge des nouvelles solidarités et de la citoyenneté.

La précédente équipe présidentielle avait mis en place des dispositifs d'aides sociales **pour lutter contre la précarité étudiante**. Nous avons complété ces dispositifs par de nouvelles mesures destinées à lutter, notamment, contre le mal-être et l'isolement. En lien avec les collectivités territoriales, nous avons déployé ou déploierons à partir de septembre 2021 les actions suivantes :

- le recrutement d'une **troisième psychologue au SSU** (Service de Santé Universitaire) avec l'appui de la région Centre-Val de Loire. Ce recrutement a permis l'expérimentation d'une permanence de psychologue et d'assistante sociale sur site, expérimentation qui se poursuivra en 2021-2022 ;
- La création d'un dispositif « **le sport, un bon antidote** » durant le confinement ;
- La mise en place de **distributeurs de protections périodiques** gratuites sur tous les sites universitaires. Avec l'aide du conseil départemental, cette action sera effective à partir de septembre 2021 ;
- Pour l'année universitaire 2021-2022, l'objectif est de poursuivre ou mettre en place **des aides complémentaires** à celles proposées par le CROUS. Trois formes d'aides sont envisagées pour les étudiant.e.s en situation de précarité : l'aide à l'acquisition d'équipements numériques ; l'aide à l'achat d'abonnements de transport en commun ; des aides sociales ponctuelles pour des étudiant.e.s ne pouvant bénéficier des aides du CROUS (étudiant.e.s de plus de 35 ans, stagiaires de la formation continue, usagers inscrits au sein d'un DAEU).

Depuis mars 2020 et le début de la crise COVID, avec l'aide de la ville de Tours, de Tours Métropole, du Conseil Départemental d'Indre-et-Loire et de la région Centre-Val de Loire, ce sont un peu plus de 700 000 euros qui ont été consacrés à la lutte contre la précarité étudiante, dont près de 490 000 euros sur les crédits CVEC.

La politique de **lutte contre toutes les discriminations** liées à l'orientation sexuelle, à l'identité de genre, aux handicaps est l'un des axes du programme de l'équipe présidentielle. La rentrée de septembre 2021 verra se concrétiser des projets amorcés depuis plusieurs mois :

- Le recrutement d'un agent chargé de mission pour l'insertion professionnelle des étudiant.e.s en situation de handicap ;

Réalisations et perspectives après six mois d'activité

de janvier à l'été 2021

- La signature de la convention "Atout pour tous", entre le rectorat, les universités de Tours et d'Orléans et des entreprises partenaires ;
- La mise en place progressive d'un dispositif d'étudiants relais-handicap et d'un représentant des étudiant.e.s en situation de handicap.

En parallèle, **la vie sur nos différents campus doit être dynamisée**, en en faisant de véritables campus habités. Différents chantiers ont été lancés par la vice-présidente en charge des campus et de la culture et les vice-président.e.s étudiant.e.s :

- une réflexion avec le CROUS sur la gestion et les usages des cafétérias ;
- une réflexion avec la ville de Tours et la métropole sur l'importance d'appréhender les sites universitaires dans leur environnement global, en lien avec les populations des quartiers,
- la construction d'un partenariat avec la ville de Tours pour l'ouverture d'un lieu de vie partagé à proximité des Tanneurs qui pourrait abriter une AGORAé comportant notamment une épicerie solidaire, mais aussi une galerie d'art et des espaces de sociabilité. Une convention est en cours d'élaboration.

À plus court terme, différentes actions seront mises en place dès la rentrée 2021 pour améliorer l'accueil et l'intégration des étudiant.e.s :

- la mise en place d'ambassadeurs de la vie étudiante, pour favoriser les activités culturelles et sportives et développer la participation à la vie associative ;
- des ateliers de pratiques artistiques (danse, chant, théâtre) seront proposés à destination des étudiant.e.s de L1 sur plusieurs campus de l'université.

6 - Des moyens au service de nos missions de service public

L'essentiel de la recette financière de l'université de Tours est alloué par le MESRI (Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation) via notre subvention pour charges de service public (SCSP). Comme nous nous y étions engagés, nous avons entamé une démarche auprès de notre ministère de tutelle pour obtenir une dotation supplémentaire. Dans le même temps, nous avons organisé un débat d'orientations budgétaires et arrêté une politique d'emplois qui privilégie les recrutements statutaires plutôt que le recours à des emplois précaires. Devant le conseil d'administration, nous avons souligné notre attachement à la procédure nationale de qualification des maîtres de conférences et à l'habilitation à diriger des recherches, ainsi que notre opposition à la création de chaires de professeur junior. En matière de ressources humaines, nous avons mis en place des actions pour lutter contre toutes les formes de précarité et de discriminations. Enfin, nous avons poursuivi les chantiers immobiliers initiés par la précédente équipe présidentielle, chantiers qui doivent contribuer à l'amélioration des conditions d'études et de travail des étudiant.e.s et des personnels.

6.1. L'amorçage d'un rééquilibrage

S'agissant des questions financières, l'université de Tours est reconnue comme étant sous-dotée, notamment en matière d'emploi. Après un travail d'objectivation de cette sous-dotation, le conseil d'administration de l'université s'est prononcé en faveur de l'envoi d'un courrier officiel à la ministre Frédérique Vidal, sollicitant le réexamen du montant de notre subvention pour charge de service public et des emplois. La problématique a également été relayée par plusieurs députés d'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher. Une délégation de l'université a finalement été reçue par le cabinet de la ministre, en présence de la directrice générale de la DGESIP. Au titre d'un rééquilibrage, cette action engagée dès notre arrivée s'est soldée par **une augmentation de plus d'1 M€ de notre SCSP**. Nous espérons maintenant que le ministère augmentera notre plafond d'emplois.

Afin de préparer nos débats budgétaires, nous avons préalablement proposé des formations aux administrateurs et aux membres de la commission des moyens, sur des sujets aussi variés que la construction du budget, les règles de la GBCP (Gestion Budgétaire et Comptable Publique), la gestion de la masse salariale, etc. À l'issue de ces formations, chacun doit pouvoir appréhender les enjeux de la politique financière et contribuer, en toute transparence, au débat budgétaire. Après ces formations, nous avons lancé un débat d'orientations budgétaires. À l'issue de celui-ci, **une lettre d'orientations budgétaires** a été rédigée, dressant des perspectives chiffrées pour mettre en œuvre les différentes mesures annoncées lors de la campagne en termes d'emplois, en maîtrisant notre budget et notre masse salariale. Cette lettre est **disponible sur le site web de l'université** (voir <https://www.univ-tours.fr/l-universite/recueil-des-actes/comptes-rendus>).

6.2. Agir contre la précarité

Si, jusqu'à présent, la plupart des postes vacants étaient occupés par des emplois temporaires

(ATER sur les postes d'enseignement ou CDD pour les BIATSS), il a été décidé, dans le cadre de la campagne d'emploi 2021, d'agir contre la précarité en proposant la republication immédiate au concours de plusieurs postes vacants, tant du côté des BIATSS que du côté des enseignant.e.s-chercheur.e.s. Cette politique sera poursuivie lors des prochaines campagnes d'emploi avec, en parallèle, la volonté de **mieux accompagner les personnels en CDD** dans l'inscription et la préparation aux concours. De trop nombreux postes de titulaires sont occupés par des contractuels.

Pour pallier la pénurie d'emplois, des contrats d'enseignements permettant à des contractuel.le.s d'assurer des services d'enseignement ont été mis en place. Ces contrats étaient jusqu'alors établis pour dix mois, les personnels concernés n'étant donc pas rémunérés durant les mois de juillet et d'août. À partir de la rentrée, **ces contrats seront établis pour 12 mois au lieu de 10**, sur la même base salariale mensuelle. Véritable avancée sociale, cette mesure permet de lutter contre la précarité. En complément de cette disposition, il a été proposé de permettre la CDIfication des personnels sur fonctions et financement pérennes, après une certaine ancienneté dans l'établissement. Cette mesure devrait être opérationnelle à partir de janvier 2022 et concernera les BIATSS et enseignant.e.s.

6.3. De meilleures conditions de travail

Les débats dans le cadre des états généraux de l'université ont mis en évidence, au cours de l'année 2019-2020, à quel point les questions de précarité et de conditions de travail étaient essentielles aux yeux des personnels. La nouvelle équipe a choisi de consacrer **une vice-présidence aux conditions de travail, aux relations humaines et sociales, au handicap et à la lutte contre les discriminations**. C'est un signal fort pour rappeler nos priorités en matière de gestion des personnels.

Pour se conformer à la Loi de Transformation de la Fonction Publique (août 2019), l'université de Tours est tenue de mettre en place des Lignes Directrices de Gestion (LDG) qui doivent mettre en œuvre les nouvelles règles imposées par la loi en matière de mobilité et d'avancement des personnels. À l'université de Tours, la rédaction de ces LDG s'élabore dans un groupe de travail, qui rassemble les élus du personnel et qui permet le débat, avant que celles-ci ne soient présentées en Comité Technique puis en Conseil d'Administration. L'objectif est d'achever ce travail avant la fin de l'année 2021.

Adopté par le conseil d'administration du 12 avril 2021, **le plan d'action pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes** s'organise autour de 18 actions qui seront portées par la Mission Égalité. Parmi elles : la création de correspondant.e.s Égalité dans les composantes pour développer une culture de l'égalité dans l'établissement ; le CV sans photo pour lutter contre toutes les formes de discrimination ; des formations sur les questions d'égalité hommes/femmes et les violences sexistes et sexuelles, (accessibles à tous) ... Pour en savoir plus sur les activités de la Mission Égalité : <https://www.univ-tours.fr/l-universite/nos-valeurs/mission-egalite>.

Le 1^{er} juin, les membres du comité local du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées

dans la Fonction Publique (FIPHFP) de la région Centre-Val de Loire ont validé à l'unanimité une convention avec l'université de Tours pour la période 2021-2023. À travers cette convention, l'université de Tours s'engage à mener **une politique d'insertion professionnelle et de maintien dans l'emploi des personnes handicapées** prévoyant : le recrutement de personnes en situation de handicap ; le reclassement et la reconversion des personnes déclarées inaptes ; le maintien dans l'emploi ; la formation des agents et des tuteurs en relation avec les travailleurs handicapés ; la sensibilisation de l'ensemble des personnels à la question du handicap. Engagé depuis de nombreuses années dans une politique volontariste pour les personnels en situation de handicap, l'établissement développera ainsi des actions encore plus nombreuses.

6.4. L'adaptation de notre patrimoine immobilier

Au-delà des moyens financiers et humains, l'université de Tours dispose d'un patrimoine immobilier de plus de 200 000 m² qu'il convient de rénover et d'adapter en permanence. **En termes de rénovation**, des subventions complémentaires obtenues fin 2020 dans le cadre du plan de relance vont permettre de rénover deux des bâtiments du site Grandmont (les bâtiments L et Y pour un montant de 4,6 M€). Le projet de réhabilitation du site des Tanneurs (dans sa phase 1, prévoyant principalement la rénovation des clos et couvert de la bibliothèque) s'est poursuivi par la notification en janvier 2021 du mandataire, les travaux devant démarrer au printemps 2022.

En termes d'adaptation, deux gros chantiers seront lancés prochainement :

- **L'extension et le regroupement de l'École Polytechnique Universitaire** s'inscrit dans le cadre du CPER (Contrat de Plan État-Région). Il s'agit de construire un nouveau bâtiment afin de regrouper l'EPU sur un seul et même site. Le maître d'œuvre est choisi et les travaux devraient avoir lieu en 2022-2023, pour une livraison au printemps 2024. Le coût de l'opération est de 22 millions d'euros (avec 11 M€ apportés par Tours Métropole, 6 M€ par la région Centre-Val de Loire et 5 M€ par l'université).
- Le projet de **construction d'un bâtiment de recherche en biologie sur le site Trousseau** est inscrit au CPER 2021-2027. Le projet prévoit la construction d'un bâtiment unique de 20 000 m² alliant biologie clinique et universitaire. Construit en étroite collaboration avec le CHRU de Tours, le projet est au stade des études pour un coût de 42 millions d'euros (avec 14 M€ apportés par l'État, 14 M€ par Tours Métropole et 14 M€ par la région Centre-Val de Loire).

7 - Une université actrice de la transition écologique

Pour que l'université de Tours soit exemplaire sur le plan écologique et qu'elle soit un acteur des grandes transitions nécessaires, nous nous étions engagés à créer **une vice-présidence en charge spécifiquement de la transition écologique**. Cela a permis de donner un nouveau souffle aux actions déjà entreprises, mais aussi de mettre en place un vaste programme de sensibilisation aux enjeux environnementaux : « la Rentr'Ecolo ». La ville de Tours, Tours Métropole, la région Centre-Val de Loire et la fondation Rabelais soutiennent ce projet. Par ailleurs, des actions thématiques, notamment en termes de promotion des mobilités douces, de la gestion des déchets, de la gestion de la biodiversité ont été relancées. Enfin, l'université de Tours a pour projet de s'engager dans la signature des accords de Grenoble, accords visant à participer activement aux transitions nécessaires pour répondre aux enjeux environnementaux.

En septembre 2021, l'université de Tours organise la **première édition de son événement « la Rentr'Écolo »**. 25 moments marqueront la rentrée, en parallèle de la semaine de la Découverte avec trois temps forts :

- le 16 septembre 2021, l'université se lancera dans la plus grande opération de sensibilisation au changement climatique jamais organisée en France : une **Fresque du Climat** rassemblant 3 500 étudiant.es et personnels. Véritable atelier d'intelligence collective, la fresque permettra d'appréhender le fonctionnement du climat, ses aspects systémiques et l'urgence d'agir ;
- le 28 septembre, sera organisée une soirée débat en partenariat avec les Assises nationales du journalisme sur les jeunes et les médias face à l'urgence climatique ;
- le 1er octobre, le film « Douce France » sera projeté et donnera lieu à une soirée-débat.

Ces trois semaines seront émaillées d'ateliers pratiques sur l'alimentation, les mobilités, la gestion des déchets, l'énergie ou la biodiversité ainsi que des événements culturels, scientifiques et ludiques (Fac à vélo, Clean walk, balades urbaines, exposition, etc.). Toutes les informations sont disponibles sur notre site web (voir www.univ-tours.fr/la-rentrecolo-2021).

Des groupes de travail mixtes (personnel, enseignant.e.s, étudiant.e.s) sont relancés autour de cinq axes thématiques et produisent de nouveaux projets. Toutes les actions sont régulièrement mises à jour sur les pages Transition Écologique du site internet <https://www.univ-tours.fr/l-universite/nos-valeurs/transition-ecologique>. Parmi les actions lancées, on notera :

- En matière de mobilité, le succès du test de la station de réparation pour vélos à la faculté de médecine. Ce succès nous conduira à généraliser cette expérience sur les autres sites de l'université, dès la rentrée 2021, en partenariat avec le CROUS.

Réalisations et perspectives après six mois d'activité

de janvier à l'été 2021

- En matière d'élargissement des achats durables et responsables, le papier recyclé devient obligatoire, les commandes de fournitures seront proposées en gamme écologique et le renouvellement du marché traiteur se fait avec un objectif zéro déchet et un appel concret vers les prestataires locaux et bio.
- En matière de biodiversité, l'université a recruté des éco-guides étudiant.es pour faire visiter les richesses du bois de Grandmont.
- En matière de bilan carbone, l'université a réceptionné son premier bilan. Un comité de suivi a été créé afin de communiquer sur les grands résultats et de mettre en œuvre les leviers d'actions.
- Enfin, une charte des pratiques numériques responsables a été réalisée et donne lieu au déploiement d'un ensemble de changements de pratiques : moteur de recherche écoresponsable, réduction du poids des signatures, etc.

Le 10 avril 2021, le président de l'université de Tours a participé à la COP2 Etudiante de Grenoble, une "Conférence des Parties" s'inspirant du modèle international des conférences sur le climat. À l'instar de l'université de Tours, chaque établissement d'enseignement supérieur est invité à ratifier **les Accords de Grenoble** afin de prendre le tournant de la Transition socio-écologique dans la formation (aussi bien des étudiant.e.s que des personnels), la recherche et la vie étudiante. L'équipe présidentielle souhaite que cet accord soit signé à l'automne par l'université de Tours, en formalisant dès à présent les moyens et les actions à mettre en œuvre au moment de sa ratification.

8 - Une université ouverte à l'international

Dans le domaine des relations internationales, notre action vise à développer notre attractivité et à accueillir toujours mieux nos étudiant.e.s internationaux. Pour mettre en œuvre cette politique, nous avons déjà fait quelques choix : replacer le CUEFEE au centre de la politique internationale de l'université ; continuer à refuser l'augmentation des frais d'inscription pour les étudiants hors Union Européenne ; repenser notre attractivité par de nouvelles actions et outils de communication.

Le CUEFEE (Centre Universitaire d'Enseignement du Français aux Étudiants Étrangers) est essentiel à l'accueil des étudiant.e.s, doctorant.e.s et chercheur.e.s étranger.e.s. Plusieurs actions ont déjà été initiées :

- Le CUEFEE a été replacé officiellement sous la responsabilité de la Direction des Relations Internationales (décision actée en juin 2021 par le comité technique) et verra ses statuts mis à jour dès la rentrée ;
- Un nouveau directeur pédagogique a été recruté et prendra ses fonctions au 1er septembre ;
- Une amélioration des locaux du CUEFEE (sur le site Tanneurs) sera mise en œuvre début 2022 ;
- Le renouvellement de la labellisation du CUEFEE a été obtenu avec le maximum d'étoiles. Ce label Qualité Français Langue Étrangère permet que soit faite la promotion du CUEFEE à travers le réseau français des postes diplomatiques, des instituts et des alliances françaises.

Refusant d'augmenter les frais d'inscription pour les étudiants venant de pays extra-européens, l'équipe présidentielle a reconduit pour l'année 2021-2022 la décision qui avait été prise l'année précédente. Il sera proposé au CA à la rentrée de poursuivre la même politique pour la rentrée 2022-2023.

Enfin, quelques actions ont été lancées ou finalisées :

- En concertation avec les correspondant.e.s Erasmus et les délégué.e.s RI des composantes, les accords Erasmus sont en cours de renouvellement.
- Une réflexion plus large sur l'amélioration de l'attractivité internationale de notre université a par ailleurs été initiée (développement des formations en anglais, de cours spécifiques pour étudiants d'échange, de cours d'anglais pour les personnels, refonte des documents de communication).
- Le site institutionnel en anglais a été finalisé en juin 2021. Ce site n'est pas une arborescence " miroir " de la version française, puisque ses contenus ont été pensés pour des visiteurs internationaux.

Réalisations et perspectives après six mois d'activité

de janvier à l'été 2021

L'équipe présidentielle reste mobilisée pour avancer avec vous. N'hésitez pas à la contacter pour construire ensemble l'université de demain. L'équipe est présentée sur le site <https://www.univ-tours.fr/l-universite/notre-fonctionnement/presidence>.